

mais nous ne devons pas oublier qu'à l'intérieur de cette ceinture verte, dans Ottawa même, il reste encore beaucoup à faire pour donner suite aux idées contenues dans ce rapport et réaliser la vision qu'il propose.

Je songe, en particulier, je crois que le premier ministre en a fait mention, aux problèmes très difficiles que pose la pollution des eaux et l'établissement de ponts suffisants entre Hull et Ottawa. Si nous voulons résoudre ces problèmes, quel que soit l'appareil administratif fédéral que nous instituerons, il sera nécessaire d'obtenir la collaboration la plus étroite des trois paliers de gouvernement, soit celle du gouvernement fédéral dans le cadre de sa compétence, celle des gouvernements provinciaux d'Ontario et du Québec, et celle des gouvernements municipaux d'Ottawa et de Hull. Grâce à l'appareil administratif qui sera créé si le projet de résolution et le bill sont adoptés, nous obtiendrons, j'en suis sûr, cette collaboration et aurons dans quelques années une capitale nationale dont les Canadiens seront fiers.

Je crois que l'aménagement de Washington, où j'ai habité quelques années, nous fournit un bel exemple de ce qui peut être accompli dans ce domaine, grâce à un effort national. Certes, la ville de Washington ne possède aucun des avantages naturels de la ville d'Ottawa, pour ce qui est de sa situation. C'est pourquoi Ottawa devrait devenir et deviendra l'une des plus belles capitales au monde. Lorsque Washington fut choisie capitale des États-Unis, ce n'était qu'un marais. On l'a aménagé assez en amont de la rivière Potomac, à un endroit où la rivière était assez peu profonde et assez marécageuse, pour empêcher la marine britannique d'y accéder assez facilement, bien qu'elle y ait réussi une fois au cours de l'histoire américaine pour se venger de l'intervention américaine à Toronto. Toutefois, grâce surtout à l'apport d'un éminent urbaniste français de l'époque, le major L'Enfant, à l'aménagement de cette capitale, et malgré ce marécage, "ces bas-fonds brumeux" comme on l'appelle encore à Washington...

M. le président suppléant: A l'ordre; il est passé une heure.

L'hon. M. Pearson: Excusez-moi; je n'en ai plus que pour quelques minutes. Je ne parlerai plus de Washington. Malgré les désavantages naturels de Washington, on a réussi à faire de cette ville l'une des plus belles capitales au monde. Étant donné l'avantage que nous avons ainsi sur Washington, nous devrions être en mesure de faire aussi bien et même mieux.

Nous, qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre, nous prononcerons en faveur du

[L'hon. M. Pearson.]

projet de résolution, vu surtout qu'il est rédigé exactement dans les mêmes termes que celui dont M. St-Laurent avait saisi la Chambre il y a à peu près un an.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. Regier: Monsieur le président, les membres de mon parti sont très heureux de ce que le premier ministre ait présenté un projet de résolution qui, s'ils comprennent bien, fait prévoir que le gouvernement du Canada possédera une autorité plus grande en vue d'appliquer les nombreuses mesures destinées à faire de la capitale nationale un objet de grande fierté pour tous les Canadiens, espèrent-ils. Outre cet accroissement des pouvoirs du gouvernement fédéral en vue d'atteindre cet objectif, il nous semble aussi que le projet de résolution laisse entendre que le gouvernement fédéral est davantage disposé à partager la responsabilité de cette tâche avec les autres paliers de gouvernement, les provinces et les municipalités.

Je suis enchanté de constater, d'après ce qu'ont dit les préopinants, que l'organisation de notre capitale nationale a toujours été et est encore considérée comme une entreprise échappant aux préoccupations électorales. Nous savons que la capitale du pays est un bien qui appartient à tous les citoyens, peu importe qu'ils soient représentés par le parti au pouvoir ou l'un des partis d'opposition.

Je me reporte maintenant à ce que disait le premier ministre le 18 juin, ainsi qu'en fait foi la page 1455 des Débats, en nous saisissant de cette question:

Le gouvernement a décidé de recommander au Parlement les mesures nécessaires pour permettre à la Couronne de faire l'acquisition de ce qu'on appelle la ceinture verte autour de la capitale de la nation afin d'assurer que le développement à long terme de la zone de la capitale se poursuive conformément à l'importance nationale de la ville.

Nous savons gré au premier ministre d'avoir exposé alors à la Chambre le but du projet de résolution. Nous craignons cependant que la phrase que nous venons de citer ne soit l'annonce du rôle restreint qui serait dévolu à la commission qu'on se propose d'établir. Nous espérons sincèrement que le rôle de la commission ne se bornera pas à l'acquisition de la ceinture verte et à l'exercice d'une certaine autorité sur cette zone. Je veux surtout souligner qu'il existe d'autres besoins que celui d'acquérir les terrains situés immédiatement en bordure des villes d'Ottawa et de Hull.